

Le maire dévoile son plan pour le scolaire

Le Syndicat éducation enfance jeunesse étant dissous, la compétence éducation revient sur la table des mairies qui y participaient. Rencontre avec Michel Lafont, maire, qui dévoile son plan.

Entretien

De quelle manière avez-vous abordé la récupération de la compétence éducation ?

Ce dé-mariage a nécessité une réunion hebdomadaire dès septembre avec les autres communes pour traiter du quotidien du Syndicat éducation enfance jeunesse (Seej) et avancer sur les sujets de dissolution dans un timing serré.

Aucune commune ne devait ni s'enrichir, ni s'appauvrir sur le dos de la dissolution donc il a fallu trouver des accords pour que ce soit financièrement acceptable pour tout le monde.

Quels ont été les difficultés pour les agents concernés, qui sont les forces vives du système éducatif ?

Nous avons essayé, avec les ressources humaines, de répondre aux demandes des agents, dans les répartitions, avec le souci permanent de mettre l'enfant au cœur de notre organisation, tout en maintenant le même niveau de service. Ce mois de janvier a débuté avec l'arrivée d'une trentaine d'agents, portant les effectifs des agents de Thue-et-Mue à 60.

Qu'est-ce que cette dissolution change dans le service éducation ?

Nous avons immédiatement décidé de conserver le même niveau de service, pour les habitants. Notre souci est de piloter sereinement cette compétence majeure qui permet de donner à tous les enfants les meilleures chances. La politique éducative est essentielle pour notre territoire. Nous ne souhaitons pas découper la gestion de cette compétence : la garderie, la cantine, les petites et grandes vacances, non. Nous souhaitons un *continuum* avec un projet général d'accompagnement de la parentalité et des familles. Nous pouvons affirmer qu'à Thue-et-Mue, nous veillons et nous veillerons à maintenir et à développer ce haut niveau de service en plaçant l'enfant au cœur de ce projet.

Qu'avez-vous dû mettre en place afin de maintenir ce niveau de service ?

Nous avons créé une commission éducation, avec des compétences déjà existantes au sein de laquelle on trouve les deux maires délégués qui ont des écoles dans leurs communes, les élus qui siégeaient au Seej, Sarah Jung et Nelly Laville qui l'une et l'autre dans leur délégation, avaient trait à l'éducation.

Nous avons mis en place pour la gestion du quotidien un système que nous avons baptisé Exé-duc (exécution éducation), avec les adjoints et les services qui gravitent autour et œuvrent pour l'enfance et la jeunesse. Ce qui nous permet de continuer à travailler avec les partenaires multiples et institutionnels, tel que la Caf et les associations qui sont concernées par l'éducatif, notamment l'ALJ (association loisirs jeunesse) qui est un élément très important du périscolaire



La mairie de Thue-et-Mue a récupéré la gestion de ses écoles. archives Ouest-France



Michel Lafont, maire de Thue-et-Mue Archives Ouest-France